

WWF ET MW BRANDS

CHARTRE DES PRODUITS DE LA MER

WWF propose des solutions aux plus grands défis environnementaux auxquels notre planète est confrontée, permettant ainsi aux hommes et à la nature de continuer à vivre en harmonie.

Nous pensons que l'industrie des produits de la mer doit jouer un rôle moteur pour améliorer la durabilité de ses produits et assurer la pérennité des écosystèmes marins et aquatiques. Les changements que l'industrie opère ont des conséquences directes sur nos océans, les systèmes aquatiques et la faune marine.

Ce partenariat engagera les entités commerciales des produits de la mer de MW Brands au Royaume-Uni, dans l'Union Européenne et dans le monde entier à travailler avec WWF pour une gestion durable des pêcheries et une aquaculture responsable.

Cette Charte engage conjointement MW Brands et WWF à :

- appliquer les meilleures pratiques et connaissances scientifiques pour rendre la chaîne d'approvisionnement de MW Brands plus durable et apporter des améliorations tangibles via la réalisation de projets concrets.
- contribuer à un avenir dans lequel les activités de pêche et d'aquaculture responsables prospèrent dans des écosystèmes sains, au profit des individus, entreprises et espèces qui en dépendent.
- aider à la sauvegarde des écosystèmes marins et aquatiques, contribuant ainsi à la viabilité de l'approvisionnement en produits de la mer sur laquelle repose la sécurité alimentaire.

Cette Charte engage MW Brands à :

- assurer la traçabilité totale de l'ENSEMBLE de ses produits la mer.
- être un acteur impliqué dans la lutte contre la pêche illécite, non déclarée et non réglementée (INN) et être capable de démontrer que de bonnes pratiques ont été mises en place afin de s'assurer qu'aucun produit issu de ce type de pêche n'entre dans sa chaîne d'approvisionnement.
- développer un plan d'approvisionnement responsable,

qui inclut la promotion de produits labellisés MSC et ASC, et s'impliquer dans des projets d'amélioration visant à ce que les produits de la mer de MW Brands remplissent les critères des labels MSC et ASC pour être éligibles à la certification.

- créer et participer à des projets qui amélioreront les pêcheries et leur permettront de démontrer qu'elles ont réduit leur impact sur l'environnement.
- agir pour la sensibilisation et la transparence en matière de pêche durable et rendre les informations, projets et politiques de développement durable facilement accessibles aux consommateurs et parties prenantes.
- prôner une amélioration de la gestion des pêcheries au niveau international ou régional et des réglementations qui assureront la pérennité des écosystèmes marins par la mise en place de pratiques durables de pêche et d'aquaculture, et collaborer en la matière avec les pouvoirs publics.
- assurer que toute NOUVELLE gamme de produits de la mer provienne de sources durables ou de sources engagées dans un processus crédible d'amélioration par étapes.